

„ Mais enfin, dira-t-on, quel grand mal  
 „ y auroit-il que les Prêtres se mariaient ?  
 „ Ils se marioient bien autrefois dans les  
 „ premiers siècles de l'Eglise ; ils se marient  
 „ bien encore aujourd'hui dans l'Eglise  
 „ Grecque. Leur mariage ne tient point au  
 „ dogme qui est invariable ; c'est un point  
 „ de discipline qu'on peut changer, quand  
 „ les circonstances l'exigent. Je ne touche-  
 „ rai point à cette question qui m'entraî-  
 „ nerait trop loin, & sûrement je ne serois  
 „ pas toujours de l'avis de M. Landreau. J'in-  
 „ diquerai seulement à ceux qui voudront  
 „ se mettre bien au fait de cette question,  
 „ un traité du Cardinal Bellarmin : personne  
 „ ne l'a mieux traitée que lui. Je viens à  
 „ quelques raisons de morale & de politique  
 „ sur le mariage des Prêtres. »

„ On dit que la population y gagneroit.  
 „ Eh quoi ! entendra-t-on toujours réson-  
 „ ner aux oreilles ce mot *population* ? Sans  
 „ doute la population est un grand avantage  
 „ pour un Etat : qui en doute ? Mais jet-  
 „ tez les yeux sur le Royaume ; voyez ce  
 „ tas d'infortunés qui couvrent vos villes  
 „ & encore plus vos campagnes ; voyez-les  
 „ livrés à toutes les horreurs de la misère,  
 „ exposés à toutes les atteintes de la faim,  
 „ livides, secs & décharnés : commencez  
 „ par les nourrir, & vous verrez si des hom-  
 „ mes forts & vigoureux ne vous donneront  
 „ pas une population immense, qui portera  
 „ l'agriculture, les arts & le commerce au  
 „ plus haut point de prospérité : alors vous  
 „ jugerez s'il faut accroître la population par  
 „ le mariage des Prêtres. »

„ Et après tout, quel bien en résulte-